

# EDITORIAL

## INDEXATION DE LA REVUE MAROCAINE DE CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE

**L**a Revue Marocaine de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique, organe de la Société Marocaine de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique a été fondée en 1991 ; depuis elle n'a cessé de s'améliorer sur les plans scientifiques et de présentation grâce aux efforts des différents comités de la revue qui se sont succédés à sa direction.

J'ai eu l'honneur d'être à la tête de cette direction pendant six années au cours desquelles nous nous étions fixés plusieurs objectifs dont le principal était l'indexation de notre revue; grâce au travail de cette direction et de la direction actuelle dirigée par mon collègue et ami Mr le professeur M. RAFAÏ, nous avons pu indexer la Revue Marocaine de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique à l'index médecins par l'OMS.

Je tiens à présenter mes remerciements les plus sincères au nom de tous les orthopédistes marocains à Mr le Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca, Mr le Professeur E.H. LOUARDI, pour son soutien à notre procédure de demande d'indexation auprès de l'OMS.

Dans la communauté scientifique, l'élaboration et la transmission des connaissances doivent être relayées par une bonne diffusion. Certains organismes remplissent cette mission à travers l'indexation des revues et ils doivent, au préalable, opérer une sélection rigoureuse des périodiques de chaque discipline. Ainsi pour qu'une revue médicale soit indexée dans l'index médecins par l'OMS, il faut qu'elle réponde à un certain nombre de critères qui sont évalués par des experts ; ils vérifient alors :

- Les modalités de choix des manuscrits qui sont adressés au comité de rédaction.
- La composition du comité de rédaction.
- Si cette revue ne publie que des travaux originaux, n'ayant pas fait l'objet d'une autre publication.
- Si les manuscrits sont soumis à la lecture anonyme d'experts-lecteurs qui sont, soit des membres du Comité de Rédaction, soit des personnalités extérieures choisies en fonction de leur compétence sur le sujet traité. Leur opinion porte généralement sur le fond et la forme. Ils

proposent parfois des améliorations ou des compléments à apporter au texte de l'article. Le nom des experts doit rester anonyme.

L'organisme d'indexation étudie :

- si le Comité de rédaction examine l'avis des experts-lecteurs avant de décider de publier un manuscrit.
- la ponctualité et la régularité de la parution du périodique. Si la rédaction et l'éditeur ne respectent pas leur calendrier officiel de parution, on peut douter de leur sérieux sur d'autres plans.
- le respect des normes éditoriales.
- la précision des titres.
- la qualité des résumés.
- la mention des adresses et les qualifications des auteurs.
- la bibliographie qui doit être rédigée conformément aux normes et suffisamment large pour faire la preuve d'une bonne connaissance de la littérature sur le sujet traité.
- la traduction en anglais des titres, résumés, références bibliographiques et sommaires de numéros.

C'est grâce à l'indexation, et à la persévérance dans la recherche du meilleur, par une grande rigueur scientifique des auteurs et des comités de rédaction, que notre revue pourra prétendre à un indice de citation la mettant au même niveau que les revues d'orthopédie les plus reconnues dans le monde.

Cette indexation par l'OMS dans l'index médecins va nous ouvrir les portes d'autres indexations par d'autres organismes de diffusion des périodiques scientifiques et ce pour le bien de l'orthopédie marocaine.

Pr. Abdelkrim LARGAB

Vice-doyen de la Faculté de Médecine de Casablanca